



# Retour sur **les journées IARD**

**Les journées d'étude IARD** avaient lieu cette année à Montpellier, les 11 et 12 mai.

Retour sur un rendez-vous incontournable pour la profession, qui explorait

pour cette édition les thèmes « **Solvabilité II après un an d'application** »

et « **Nouvelles pratiques, nouveaux produits** ».

**L**es journées d'étude IARD ont une fois de plus connu un beau succès, réunissant à Montpellier plus de 70 actuaires, accueillis dans les locaux de Groupama Méditerranée. Même si le beau temps n'a pas toujours été au rendez-vous, l'intérêt scientifique et la convivialité actuarielle de cet événement en ont fait un moment riche aussi bien qu'agréable. Organisée par l'Institut des actuaires avec le soutien de Groupama, de Smacl Assurances, d'Optimind Winter, d'Actuaris et d'Aon, l'édition 2017 de ce rendez-vous confirme donc l'intérêt suscité par l'événement. Le jeudi 11 mai était consacré à Solvabilité II. La matinée a donné lieu à deux exposés : « Les

premiers enseignements de l'ORSA », par Marc Raymond (Forsides), et « Le retour d'expérience sur un modèle interne », par Nicolas Zec et Mickael Bouzaglou (Groupama). Ils ont été suivis d'une table ronde participative sur la fonction actuarielle, animée par Anne-Charlotte Bongard (Actuaris) avec quatre participants : Serge Da Mariana (Aviva), Yannick Appert-Raullin (Pacifica), Séverine Prin (Thelem) et Ronan Ribay (Groupama Méditerranée). Selon la tradition, cette première journée se termina joyeusement de la manière la plus amicale qui soit. Cette année, la soirée regroupa les participants pour une balade vers Aigues-Mortes suivie de festivités sous le thème de la Camargue.

## **LE RISQUE CYBER LANCE DE NOUVEAUX DÉFIS À L'ASSURANCE**

Alors que WannaCry défraie la chronique depuis mi-mai, l'assurance peine encore à se déployer et à prendre toute sa place dans une stratégie de prévention et de protection contre le risque cyber. Répondre à une atteinte aux données ou au système d'information d'une organisation suppose la mise en place de prestations de support technique et juridique, en plus de la compensation monétaire de pertes économiques. Une réponse d'assistance autant que d'assurance. Les garanties du risque cyber doivent donc être de trois types : responsabilité civile, assistance et gestion de crise, et dédommagement. L'intervention de juristes, de spécialistes de la gestion de crise et du cyber-risque paraît donc utile voire nécessaire dans les garanties que l'on peut attendre d'une police cyber. On estime que le marché de la cyber-assurance a été multiplié par cinq en quelques années, avec une capacité de l'ordre de 600 millions d'euros aujourd'hui pour la France. Risque émergent, donc délicat à évaluer et polymorphe, à la frontière du risque de fraude en termes d'aléa assurantiel, d'une part, et de l'assistance en termes de prestations aux assurés, de l'autre ; il s'agit donc d'un champ de développement pour l'assurance qui devrait particulièrement mobiliser les actuaires dans les années à venir. Sachant que l'assurabilité de certains risques cyber, qui peuvent présenter un caractère stratégique à l'échelle d'un pays ou d'organisations d'importance vitale, fait l'objet de débats qui sont encore loin d'être tranchés... et ne manqueront pas d'être abordés prochainement dans *l'actuariel*.

## **Nouvelles pratiques, nouveaux produits**

Le lendemain fut l'occasion de parler de nouvelles pratiques et de nouveaux produits. Après un exposé sur l'assurance indicielle présenté par Marie-Catherine Sarraudy (Optimind Winter) et Coralie Le Plat (Optimind Winter), trois ateliers interactifs ont conclu la matinée : « La place de l'actuaire dans l'innovation produit », avec Sarah Clarinard (MAIF) et Alexandre Muratet (Actuaris), « L'impact de la télématique sur la modélisation des risques », avec William James, et l'assurance collaborative, avec Jean-Marie Nessi (Nessi Consulting). L'après-midi de clôture démarra par une présentation sur la tarification auto dans différents pays (Marc du Chouchet, Iscia Collet, Julien Mathis), suivie d'une autre sur les innovations en assurance dans le monde, par Fabien Ramaharobandro, puis d'une troisième sur le suivi de la performance, par Olivier Remondini (Groupama). Alors que WannaCry commençait tout juste à faire ses premières dizaines de milliers de victimes – avant de s'étendre durant le week-end pour causer des dizaines de millions de dollars de dégâts –, François Bonnin (KPMG France) présentait le dernier exposé du séminaire sur l'assurance du cyber-risque (lire l'encadré).

François Bonnin